

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB du Fonds de croissance américain Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création de la série :	31 août 2026	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Valeur totale du fonds au 31 août 2026 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Ninepoint Partners LP
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 août 2026)

Symbole boursier :	NAGF	Volume quotidien moyen :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 août 2026)

Cours du marché :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Valeur liquidative :	Non disponible, car le fonds est nouveau.		

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme supérieure en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs à grande et à moyenne capitalisation situés aux États-Unis ou y exerçant l'essentiel de leurs activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 août 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 août 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE SÉRIE FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Établissement du prix

Les séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts négociées en bourse. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts négociées en bourse si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.
- En général, plus cet écart est petit, plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché des séries négociées en bourse fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds convient aux investisseurs qui recherchent une croissance du capital à long terme et qui souhaitent profiter des occasions offertes par les titres de capitaux propres d'émetteurs à grande et à moyenne capitalisation situés aux États-Unis ou y exerçant l'essentiel de leurs activités. Le fonds convient aux investisseurs qui prévoient investir à moyen et à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (c.-à-d. revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'administration fixes, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série FNB s'élèvent à 0,85 % de sa valeur. Les frais d'administration fixes de la série s'élèvent à 0,30 % de sa valeur. Puisque le fonds est nouveau, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

À son gré, le gestionnaire peut choisir de renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion du fonds, ce qui entraînerait une réduction des frais de gestion facturés à l'égard du fonds. S'il renonce en totalité ou en partie aux frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps sans en aviser les porteurs de titres ni obtenir leur consentement. En se prévalant de ce pouvoir discrétionnaire, le gestionnaire a temporairement renoncé à une partie des frais de gestion annuels qui s'appliquent à la série FNB, avec prise d'effet jusqu'à ce que la valeur liquidative globale du fonds dépasse 200 millions de dollars ou jusqu'au 30 novembre 2026, selon la première éventualité, de sorte que, jusqu'à ce moment, les frais de gestion à l'égard de la série FNB correspondront à 0,425 % (la « réduction temporaire des frais »). Après que la valeur liquidative globale du fonds aura dépassé 200 millions de dollars ou après le 30 novembre 2026, selon la première éventualité, et à moins qu'elle ne soit prolongée, la réduction temporaire des frais expirera (sans en aviser les porteurs de titres ni obtenir leur approbation), et les frais de gestion seront facturés comme il est décrit dans le paragraphe qui précède.

Prime d'encouragement

Le fonds verse à Ninepoint Partners LP trimestriellement une prime d'encouragement correspondant à 10 % du montant par lequel le rendement de la série dépasse le rendement de l'indice S&P 500 Net Total Return (\$ CA), multiplié par la valeur liquidative de la série. Si le rendement de la série au cours d'un trimestre civil est inférieur au rendement de l'indice (l'« insuffisance »), alors aucune prime d'encouragement ne sera payable au cours de tout trimestre civil subséquent tant que le rendement de la série, sur une base cumulative, n'aura pas dépassé le montant de l'insuffisance.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de la série FNB du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, Tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707
Télécopieur : 416 628-2397
Courriel : invest@ninepoint.com
Site Web : www.ninepoint.com/fr
Sans frais : 1 866 299-9906

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB du Fonds international sélect Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création de la série :	31 août 2026	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Valeur totale du fonds au 31 août 2026 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Ninepoint Partners LP
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 août 2026)

Symbole boursier :	NITE	Volume quotidien moyen :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 août 2026)

Cours du marché :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible, car le fonds est nouveau.
Valeur liquidative :	Non disponible, car le fonds est nouveau.		

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme supérieure en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs situés, ou exerçant leurs activités, dans des marchés développés à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 août 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 août 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE SÉRIE FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Établissement du prix

Les séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts négociées en bourse. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts négociées en bourse si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.
- En général, plus cet écart est petit, plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché des séries négociées en bourse fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds convient aux investisseurs qui recherchent une croissance du capital à long terme et qui souhaitent profiter des occasions offertes par les titres de capitaux propres d'émetteurs situés, ou exerçant leurs activités, dans des marchés développés à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Le fonds convient aux investisseurs qui prévoient investir à moyen et à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (c.-à-d. revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'administration fixes, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série FNB s'élèvent à 0,85 % de sa valeur. Les frais d'administration fixes de la série s'élèvent à 0,30 % de sa valeur. Puisque le fonds est nouveau, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

À son gré, le gestionnaire peut choisir de renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion du fonds, ce qui entraînerait une réduction des frais de gestion facturés à l'égard du fonds. S'il renonce en totalité ou en partie aux frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps sans en aviser les porteurs de titres ni obtenir leur consentement. En se prévalant de ce pouvoir discrétionnaire, le gestionnaire a temporairement renoncé à une partie des frais de gestion annuels qui s'appliquent à la série FNB, avec prise d'effet jusqu'à ce que la valeur liquidative globale du fonds dépasse 100 millions de dollars ou jusqu'à la date qui tombe 60 jours après la date de lancement du fonds, telle qu'elle est annoncée par communiqué publié par le gestionnaire, selon la première éventualité, de sorte que, jusqu'à ce moment, les frais de gestion à l'égard de la série FNB correspondront à 0,425 % (la « réduction temporaire des frais »). Après que la valeur liquidative globale du fonds aura dépassé 100 millions de dollars ou après la date qui tombe 60 jours après la date de lancement du fonds, selon la première éventualité, et à moins qu'elle ne soit prolongée, la réduction temporaire des frais expirera (sans en aviser les porteurs de titres ni obtenir leur approbation), et les frais de gestion seront facturés comme il est décrit dans le paragraphe qui précède.

Prime d'encouragement

Le fonds verse à Ninepoint Partners LP trimestriellement une prime d'encouragement correspondant à 10 % du montant par lequel le rendement de la série dépasse le rendement de l'indice MSCI EAFE Net Total Return (\$ CA), multiplié par la valeur liquidative de la série. Si le rendement de la série au cours d'un trimestre civil est inférieur au rendement de l'indice (l'« insuffisance »), alors aucune prime d'encouragement ne sera payable au cours de tout trimestre civil subséquent tant que le rendement de la série, sur une base cumulative, n'aura pas dépassé le montant de l'insuffisance.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de la série FNB du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, Tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707

Télécopieur : 416 628-2397

Courriel : invest@ninepoint.com

Site Web : www.ninepoint.com/fr

Sans frais : 1 866 299-9906